

Remise en eau d'un ancien lit du Dadon et restauration de l'habitat aquatique

L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Retour du cours d'eau dans son talweg d'origine
Type de milieu concerné	Cours d'eau de zone intermédiaire
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Bon état des habitats
Début des travaux	Mai 2004
Fin des travaux	Septembre 2009
Linéaire concerné par les travaux	1 000 m

Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	Le Dadon
Distance à la source	7,5 km
Largeur moyenne	5 m
Pente moyenne	0,25 ‰
Débit moyen	0,9 m ³ /s

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Remettre en eau l'ancien lit du Dadon.
- Diversifier les écoulements et les habitats.
- Augmenter les hauteurs d'eau à l'étiage.
- Stabiliser les berges et restaurer la ripisylve.

Le milieu et les pressions

Le Dadon est l'un des derniers affluents sans obstacle du Bas Chéran et présente, le long de ses huit kilomètres, les caractéristiques morphologiques adaptées à la vie et à la reproduction piscicole. Le bassin versant du Dadon est concerné par deux zones d'activités industrielles (Alby-sur-Chéran et Rumilly) sur son secteur aval. Le reste du bassin versant est occupé par l'activité agricole (55 % des surfaces) et par le recouvrement forestier (13 %).

Victime de facteurs anthropiques, le Dadon subit de multiples agressions :

- rejets accidentels au niveau des zones industrielles traversées ;
- pollutions organiques des exploitations agricoles et des établissements agroalimentaires ;
- rectification de son cours et abaissement de la nappe phréatique sur sa partie aval.

La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Rhône - Méditerranée
Région(s)	Rhône-Alpes
Département(s)	Haute-Savoie
Commune(s)	Rumilly



Contexte réglementaire *Non concerné*

Références au titre des directives européennes

Réf. masse d'eau **FRDR11706**

Réf. site Natura 2000 *Non concerné*



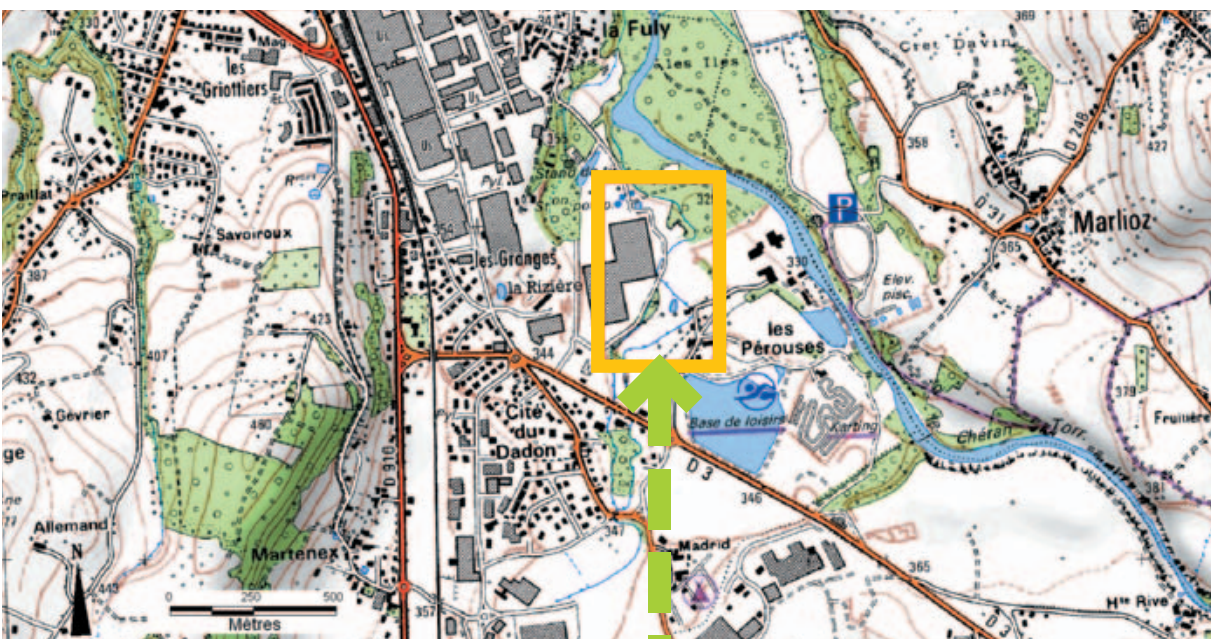
J.-C. Drevet - SMAC

De plus, le secteur aval du Dadon a connu de fortes perturbations physiques lors de l'installation d'une zone industrielle sur son secteur aval : un drainage de la zone humide associée, des prélèvements d'eau ainsi qu'une rectification et un endiguement de son lit. Outre les perturbations d'ordre physico-chimique dont souffre ce cours d'eau, l'appauvrissement de l'habitat induit par l'homogénéisation et le surdimensionnement du lit entraîne un effondrement de ses potentialités piscicoles et de ses fonctions reproductrices, notamment en ce qui concerne la truite fario.

À gauche, l'ancien lit recalibré, en juin 2004.
Ci-dessous, retour dans le lit d'origine méandriforme.



J.-C. Drevet - SMAC



IGN - Scan25®

Ces travaux diminuent fortement les connexions initialement existantes entre le Dadon et le Chéran et de ce fait, réduisent considérablement l'intérêt écologique de cette zone de confluence naturellement riche.

■ Les opportunités d'intervention

Les travaux sont réalisés dans le cadre du contrat de rivière porté par le syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC). L'association locale de pêche de l'Albanais a fortement soutenu cette action.

■ Les travaux et aménagements

Les travaux ont comporté 3 tranches successives :

- en 2004 : Mise en place de seuils en enrochement et d'épis pour permettre la diversification des habitats. Implantation de caissons végétalisés associés à du géotextile afin d'assurer la stabilisation des berges. Création d'un atterrissement végétal réduisant la largeur du lit. Création d'un nouveau lit plus étroit et méandrique. Secteur traité 350 ml. La maîtrise d'œuvre de cette tranche de travaux est assurée par la Fédération Départementale de Haute Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 74).
- en 2006 : Sur la partie en aval de la première tranche de travaux, le lit était chenalisé dans les années 1990. En rive droite, se trouve l'ancien tracé sinueux du lit historique. Il est alors envisagé après vérification par un bureau d'étude, de remettre le ruisseau dans son lit d'origine.

Un groupement de bureaux d'études assure la maîtrise d'œuvre de cette tranche de travaux et traite 475 ml.

- en 2009 : Mise en place sur le dernier tronçon aval, de blocs de diversification, seuils en pierre, épis en bois de pleine eau et en berges. Secteur traité 175 ml.

■ La démarche réglementaire

Réalisation d'un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau :

3.1.2.0 : Modification du profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou dérivation d'un cours d'eau.

■ La gestion

Les secteurs sont gérés dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien de la végétation et des berges (gestion des espèces invasives et plantations).

Ci-dessous, l'ancien lit rectiligne, en juin 2004.

En bas, le nouveau lit méandrique permettant la dissipation des crues. La ripisylve en place a été maintenue.



J.-C. Drevet - SMIAC



J.-C. Drevet - SMIAC

Coûts

En euros HT

Année	2004	2006	2009
Coût des études	0 € *	5600 €	2 000 à 3 000 €
Coût des acquisitions	<i>non concerné</i>	<i>non concerné</i>	<i>non concerné</i>
Coût des travaux et aménagements	90 000 €	70 000 €	22 620 €
Coût de la valorisation	0 €	4000 €	0 €
Coût par phase	90 000 €	79 600 €	25 620 €
Coût total des travaux			195 000 €
		<i>soit, au mètre linéaire</i>	195 €

* Études en interne FDAAPPMA 74-SMIAC.

Partenaires financiers et financements :

Agence de l'eau (40 %), SMIAC (36,5 %), conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie (13,5 %), conseil régional (10 %).

Partenaires techniques du projet :

Ville de Rumilly, Cereal Partner France (Nestlé).

Le suivi

Un état des lieux complet avant travaux (2004) et trois ans après travaux (2007) selon la même méthodologie permet d'effectuer une comparaison des résultats et d'obtenir une première évaluation post-travaux à court terme des gains physiques et biologiques.

Un suivi régulier selon une fréquence annuelle en ce qui concerne la qualité piscicole et hydrobiologique et à des intervalles de temps plus importants de l'ordre de 3 à 4 ans en ce qui concerne l'évolution de la qualité de l'habitat est effectué. A partir de 2012, le pas de temps entre les suivis sera augmenté. Le tableau ci-dessous synthétise les données disponibles.

Année	2004	2006	2007
	avant / après travaux		
Inventaire piscicole	✓		✓
Qualité hydrobiologique	✓	✓	✓
Qualité de l'habitat	✓		✓
Dossier photographique	✓	✓	✓

Le bilan et les perspectives

Trois ans après travaux, la tendance est à l'augmentation de la variété des substrats et de la représentation surfacique des substrats minoritaires ou absents en 2004.

Les premiers résultats de ce suivi post-travaux sont globalement encourageants. L'amélioration de la qualité de l'habitat et du peuplement macrobenthique a été démontrée. Le peuplement piscicole montre une certaine amélioration, mais les objectifs de retour à une population structurée de truites ne sont pas encore atteints. Les données de suivi sont actuellement en cours d'analyse.

D'un point de vue social, l'opération est très bien acceptée. Les riverains peuvent désormais parcourir le sentier pédagogique et connaître le fonctionnement de la rivière.

La poursuite des suivis est prévue afin d'affiner les techniques employées.

La valorisation de l'opération

Création d'un sentier pédagogique



• Vulliet J-P., 2004, *Projet et réalisation de travaux de restauration de l'habitat aquatique sur le Viéran et le Dadon, deux cours d'eau de Haute-Savoie*. Rapport de stage.

• Vigier L., 2007, *Essai d'évaluation des travaux de restauration réalisés en 2004 sur le Dadon : Comparaison des états des lieux réalisés avant travaux (2004) et trois ans après travaux (2007)*. Rapport de stage.

Maître d'ouvrage Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)



Contact

Régis Talguen
Syndicat mixte interdépartemental
d'aménagement du Chéran
rtalguen@si-cheran.com
smiac@si-cheran.com
Laure VIGIER
Fédération de Pêche de Haute Savoie
info@pechehautesavoie.com